Manou
Village du Perche
Eure-et-Loir

contact@mairie-de-manou.fr
02.37.81.85.13.
2 rue Louise Koppe, Manou
CommuneManou
www.mairie-de-manou.com
Panneau Pocket : Manou
commune_de_manou

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Le jeudi de 15h00 à 19h00

VERS LE SITE DE LA MAIRIE DE MANOU

l'œil de Manou

Édition
AUTOMNE
HIVER
2026



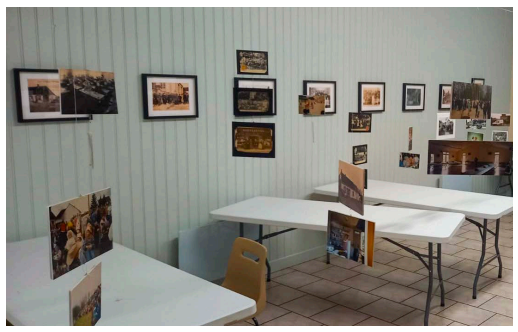
Retour sur « Nos images : notre village » : Journées Européennes du Patrimoine 2026 :

Plus de 300 visites sur les trois lieux d'exposition ! Quel beau succès pour la première participation de la Commune de Manou aux Journées Européennes du Patrimoine.
Durant tout le week-end, l'exposition « Nos images : notre village » a invité habitants et visiteurs à remonter le temps et à redécouvrir l'histoire de notre Commune à travers les photographies généreusement prêtées par les habitants.
Trois lieux d'exposition, autant d'occasions de se retrouver et de partager un petit bout de l'histoire de Manou. Mais au-delà des photographies, ce sont surtout les rencontres qui ont fait la richesse de ce week-end ! Des sourires, des souvenirs retrouvés, des histoires parfois oubliées qui refont surface, des anecdotes partagées entre générations… Autant de beaux moments qui donnent tout son sens à cette exposition.
Ce week-end a également été l'occasion d'inaugurer le tirage grand format de la course de brouettes, installé à proximité de l'église. Un joli clin d'œil à l'histoire locale qui permettra désormais à chacun de profiter de cette photographie emblématique des fêtes Communales.
Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle aventure et qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire vivre cette exposition.
Cette première participation aux Journées Européennes du Patrimoine est une grande réussite. Une belle démonstration que le patrimoine ce sont aussi nos souvenirs, nos histoires et surtout celles et ceux qui les font vivre ! À travers cette initiative, la commune souhaite faire dialoguer les générations et offrir aux visiteurs des Journées européennes du patrimoine un regard sensible et vivant sur l'histoire de Manou. Ensemble, faisons revivre l'histoire de notre village à travers nos albums de famille.

Rafraîchissement de la salle communale

Afin de moderniser et de rendre le cadre plus chaleureux, des travaux de rafraîchissements ont été réalisées au cours du mois de septembre dans la salle communale, avec une nouvelle peinture aux teintes plus modernes.
Ces travaux ont été effectués par les élus municipaux eux-mêmes, permettant ainsi de limiter les dépenses pour la commune.
Une belle initiative que certains d'entre-vous ont pu découvrir lors du week-end des Journées du Patrimoine organisé notamment à la salle communale qui souligne l'engagement des élus et la maîtrise des dépenses publiques, au service des habitants.





AGENDA HIVER 2026-27 À MANOU

JEUDI 19 NOVEMBRE • 19H30 • Bar de la Grange
Fête du beaujolais nouveau

MERCREDI 25 NOVEMBRE • 18H • Salle polyvalente
Réunion publique du Syndicat scolaire des 3 écoles

SAMEDI 5 DÉCEMBRE • 10H • Etang communal
Retrait du bois de chauffage

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE • APRÈS-MIDI
Arbre de Noël des enfants de Manou • 18h Feu d'artifice

VENDREDI 8 JANVIER • 19H • Salle polyvalente
Vœux du Maire

La fête du court metrage arrive à Manou !

La Commune de Manou est heureuse de s'associer, pour la première fois, à « La Fête du court métrage », un événement national qui met à l'honneur le cinéma et plus particulièrement le format court sous toutes ses formes. À cette occasion, de nombreuses projections seront proposées à la salle des fêtes de Manou, avec deux rendez-vous à ne pas manquer :
Vendredi 19 mars : des séances spécialement destinées aux scolaires, pour faire découvrir aux plus jeunes toute la richesse du court métrage.
Samedi 20 mars : une journée ouverte à tous, avec une programmation adaptée à tous les âges et à toutes les envies.
Petits et grands pourront ainsi partager le plaisir du cinéma à travers une sélection de courts métrages variés, surprenants et accessibles à tous.
Nous avons hâte de vous dévoiler la programmation détaillée au cours du mois de janvier. En attendant, réservez dès à présent ces deux dates dans vos agendas !
Pour en savoir plus sur cet événement national : www.lafeteducourt.com

MARDI 23 JANVIER • (infos à venir) • Petite salle communale
ABC • Les oiseaux • atelier

VENDREDI 19 & SAMEDI 20 MARS • Salle polyvalente
La fête du court métrage

Le Maire et son équipe municipale vous souhaitent une bonne lecture.

Bois de chauffage



Des travaux d'entretien ont eu lieu récemment aux abords de la rivière, à proximité de l'étang communal de notre commune.Comme prévu initialement, le SMAR 28 (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration) qui a effectué ces travaux d'élagage en raison de leur fragilité et de fort risque de chute, a laissé ces arbres abattus sur place.
Les membres du Conseil Municipal ont fait le choix de pouvoir faire bénéficier de ce bois, gratuitement, à qui le souhaite lors d'une matinée organisée. Celle-ci aura lieu le samedi 5 décembre à 10h, à l'entrée de l'étang communal de Manou. (sans inscription au préalable, nous diviserons l'intégralité du bois en fonction du nombre de personnes présentes ce jour).
Un mélange de plusieurs variétés de bois est disponible. Les morceaux de bois de chauffage sont compris entre 50 cm et 1 m.
Cette initiative a pour objectif de soutenir les habitants face à la hausse du coût de l'énergie et de leur apporter une aide concrète dans leur quotidien. Cette prestation est réservée seulement aux habitants de Manou.

Recensement de la population 2027



En janvier 2027, Manou doit réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 21 janvier 2027.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.
Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.
Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !
Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : www.recensement.gouv.fr.

Parrainage élus / habitants



Comme vous le savez, il y a plus d'un mois maintenant, la commune lançait un nouvel élan autour du dispositif de parrainage, avec une ambition simple : favoriser les rencontres entre les Manousiens, développer l'entraide et renforcer les liens de proximité.
Aujourd'hui, nous souhaitons renouveler notre invitation à tous les habitants, car la solidarité se construit ensemble et chacun peut y prendre part.



Le parrainage peut commencer tout simplement par une rencontre, une conversation, une visite de temps en temps ou quelques moments partagés. Parfois, une petite attention suffit à illuminer une journée et à créer un lien précieux.
Les élus de la commission Sociale et Solidarité, M^me^ Blanchet, M^me^ Fernandes, et M^me^ Hautefeuille sont à votre disposition pour échanger avec vous et répondre à vos questions.
Pour toutes informations ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à compléter le bulletin d'inscription reçu dans vos boîtes aux lettres début octobre ou à contacter directement la Mairie par téléphone au 02 37 81 85 13 ou par mail : contact@mairie-de-manou.fr



Pensez à vous rendre visibles !



Les journées raccourcissent et la nuit tombe tôt. Le matin comme en fin de journée, les automobilistes vous voient moins facilement lorsque vous vous déplacez à pied, à vélo ou en trottinette. Pour vous aider à être mieux visibles, la mairie met gratuitement à votre disposition un kit de sécurité comprenant deux brassards fluorescents et une lampe de poche.
Vous pouvez retirer votre kit au secrétariat de la mairie.

La Tourbière des Froux



La Tourbière des Froux a bénéficié d'un programme de restauration et de valorisation de son sentier pédagogique, porté par le Parc Naturel Régional du Perche en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (CEN). Ce site naturel remarquable de 8,5 hectares, qui accueille chaque année plusieurs centaines de visiteurs, abrite une biodiversité exceptionnelle et constitue l'un des milieux humides emblématiques du Perche.
Le sentier pédagogique, vieillissant après plus de vingt ans d'existence, a fait l'objet de plusieurs interventions : remplacement des cheminements en bois dégradés, amélioration de certains passages par un apport de graviers et restauration écologique de la mare et de l'ancien lavoir. De nouveaux aménagements ont également été installés afin de mieux encadrer la fréquentation du site et de préserver ses milieux naturels, notamment une barrière en bois et une signalétique renforcée.
Les travaux sont désormais terminés depuis la mi-novembre 2026. Ils permettent d'améliorer les conditions de découverte du site tout en renforçant la protection de cet espace naturel fragile. Une seconde phase est envisagée en 2027, sous réserve de financements, pour compléter les équipements avec de nouveaux panneaux pédagogiques.

Rouler libre à Manou !



Apprendre à rouler, à freiner, à slalomer, puis à enchaîner des pas de chorégraphie sur des rollers à quatre roues, c'est ce que propose l'association *Rouler Libre Manou*, créée par Pascale Lacoste. Ouverte aux personnes de 6 à 70 ans, l'activité réunit déjà une dizaine de participants âgés de 6 à 50 ans.
La commune de Manou se réjouit d'accueillir cette discipline encore peu répandue sur le territoire. Sportives et ludiques, les séances réunissent enfants et adultes. Ensemble, ils apprennent à rouler, à freiner, à slalomer et à sauter avant de s'initier à la chorégraphie. L'association prévoit d'organiser un loto pour aider à financer ses projets, parmi lesquels une sortie roller à Paris et une participation aux *24 Heures Rollers du Mans* en 2027.
Séances les mardis et jeudis de 18 h à 19 h 30, à l'école de Manou. Chaque participant apporte ses rollers à quatre roues et ses protections. Cotisation annuelle 40 € (jeunes) et 50 € (adultes).
Renseignement et inscriptions : rollerlibremanou@gmail.com & au 06 10 80 00 88.

Danse en ligne :
une rentrée pleine d'énergie et de convivialité !

La rentrée a bien démarré pour le club de danse en ligne, qui compte aujourd'hui 42 adhérents, bientôt 43 ! Le groupe accueille de nouveaux débutants très motivés. Dominique est ravie de compter cette année sept habitantes de Manou parmi les danseurs. Pour que chacun progresse à son rythme, les cours se répartissent en trois niveaux : débutants pour les premiers pas, novices à partir de deux ans de pratique et intermédiaires à partir de trois ans.
On peut rejoindre le groupe à tout moment de l'année. Une séance découverte permet de faire connaissance avec le club, d'essayer quelques pas ou simplement d'observer pour trouver le niveau qui convient.
La danse en ligne, c'est aussi bien plus que des cours hebdomadaires ! Le club organise des répétitions pendant certaines vacances scolaires, des petits bals entre adhérents et des goûters partagés. Autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de partager le plaisir de danser. Une belle aventure collective qui se poursuit dans la bonne humeur !

Inventaire des chauves-souris



Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale, Eure-et-Loir Nature, le Parc naturel régional du Perche et la commune de Manou réalisent ensemble un inventaire des chauves-souris.
Vous avez déjà vu des chauves-souris dans votre cave ou votre grotte, ou vous disposez d'une cave en pierre fissurée ? L'association peut venir identifier les espèces présentes.
Contactez : e.cheramy@eln28.org

avant-après





Tout au long de l'année, Emmanuel, notre employé communal, veille sur notre village avec le soutien de Bruno, adjoint au maire. Entretien des espaces, réparations et aménagements contribuent à préserver le patrimoine communal et à rendre Manou toujours plus agréable à vivre. Ce travail discret et essentiel mérite d'être salué. En voici deux exemples.